



Actions prison-justice
 De l'accompagnement
 à la réinsertion
 des personnes
 placées sous main
 de justice

La prison, aidons-les à en sortir!



© tel. +33 103 25 704 000 - Crédits photos : Leif Carlsson, CGLPL, CRF, Jean-Louis Lénéé, Jean-Luc Luyssen, Marie Ménager, Didier Pazeny - Mai 2011

Isabelle O'Neill
 Chargée de mission prison-justice
 Direction de l'action sociale
 Tél. : 01 44 43 12 68
 E-mail : isabelle.oneill@croix-rouge.fr

Croix-Rouge française
 98, rue Didot - 75694 Paris Cedex 14
 Tél. : 01 44 43 11 00 - Fax : 01 44 43 11 01
www.croix-rouge.fr



Sommaire

- Édito 1
- Les prisons françaises 2-3
- Actions en milieu carcéral 4-9
- 300 bénévoles engagés 10-12

Édito



“Ensemble, faisons évoluer le regard sur la prison”

Professeur Jean-François Mattei
Président de le Croix-Rouge française

Tout le monde le sait aujourd’hui : l’état des prisons françaises, dont la situation s’avère extrêmement préoccupante, est un problème majeur de société. Monde clos, terrain encore méconnu de l’action humanitaire, le milieu carcéral requiert des besoins considérables, tant au plan financier que matériel ou humain. C’est pourquoi la Croix-Rouge française en a fait l’un des axes forts de son action pour les années à venir.

Guidée par son principe fondateur d’humanité, notre association s’implique depuis dix ans pour offrir des conditions de détention dignes aux personnes incarcérées et pour préparer leur sortie. Car c’est notre intime conviction : la prison doit être un temps utile, un temps qui a du sens. Elle ne doit pas uniquement punir mais s’envisager aussi comme un temps de reconstruction, pour éviter tout risque de récidive et protéger la société.

La Croix-Rouge française a pour ambition de soutenir les alternatives à l’incarcération, d’améliorer les conditions de vie des personnes détenues, de préserver leurs liens sociaux et familiaux, de les préparer à la sortie et de favoriser leur réinsertion.

Dans une logique d’accompagnement sur la durée, qui sous-tend l’ensemble de nos actions – des colis de Noël aux formations aux gestes qui sauvent, en

passant par la mise en place d’activités socioculturelles et la ligne téléphonique de soutien psychologique « Croix-Rouge écoute les détenus » (CRED) – nos bénévoles s’efforcent d’écouter, de conseiller et de briser la solitude. Ils interviennent avec le souci d’agir en toute neutralité et la volonté d’offrir à toutes ces personnes en devenir la force de croire en une vie nouvelle.

Je voudrais d’ailleurs profiter de cette occasion pour remercier les 300 bénévoles prison-justice de leur engagement et leur dire mon admiration. Grâce à vous, nous avons pu structurer notre réseau, développer nos champs d’action et devenir un partenaire à part entière de l’administration pénitentiaire. Je souhaite qu’ensemble, nous fassions évoluer le regard sur la prison et les personnes qui y sont enfermées, et que votre engagement fasse de nombreux émules.

En maintenant le lien entre la prison et l’extérieur, en apportant des repères là où ils ont disparu, nous participons à une action humanitaire qui place l’homme au cœur de nos préoccupations, fidèles à notre ambition qui est d’humaniser la vie !

Les prisons françaises

des besoins humains et financiers considérables



En France aujourd'hui, la vie en prison est souvent synonyme de misère sociale et humaine. Surpopulation, promiscuité, précarité (35 % de la population carcérale vit avec moins de 50€ par mois), rupture du lien social et familial, inactivité, ennui, perte de sens... autant de facteurs qui rendent les conditions de détention pénibles et qui sont un frein à la réinsertion.

239 997 personnes prises en charge par l'administration pénitentiaire

190 établissements pénitentiaires en France

Durée moyenne de détention : **9,7** mois

Population masculine à **97 %**

82 % des personnes écrouées sont de nationalité française

25 % de la population pénale souffre de troubles mentaux

109 suicides ont eu lieu en 2010

Une réalité préoccupante

Le nombre de personnes détenues a augmenté de 20 % en 10 ans, atteignant **66 975 sous écrou et 173 022 en milieu ouvert** (mesures alternatives à l'incarcération, aménagement de peine, surveillance électronique de fin de peine), tandis que **92 000 jeunes** sont pris en charge par les services de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ).

Comment faire de ce temps passé en détention un temps utile, de préparation à la sortie ? Quel avenir peut-on envisager pour les 85 000 personnes incarcérées qui sortent chaque année ? Surtout lorsqu'on sait que 82 % des personnes détenues effectuent une peine d'un an ou moins, et courent le risque de sortir plus vulnérables qu'elles ne sont entrées...



TRIBUNE

de Jean-Marie Delarue, Contrôleur général des lieux de privation de liberté

État des lieux dans les prisons françaises aujourd'hui

Pendant longtemps, parce qu'on n'a pas voulu voir ce qui s'y passait et parce que l'introduction de la télévision dans les cellules a fait croire aux naïfs que la prison était une sorte de couche molle « quatre étoiles » obligatoire, on n'a apporté à la prison aucune amélioration substantielle. Contrairement à beaucoup de pays d'Europe comparables, des questions aussi vitales que le froid et le chaud, le sec et l'humide, le cru et le cuit, n'y étaient pas réglées encore à une date très récente.

Aujourd'hui la vétusté demeure. Elle est néanmoins en recul sensible, en raison des programmes de construction de prisons renouvelés régulièrement depuis bientôt un quart de siècle. Ces nouvelles prisons sont aux vieilles ce que l'habitat HLM des années soixante était aux taudis des années antérieures. Elles illustrent le passage à l'ère de l'industrialisation de la gestion des personnes détenues. Par conséquent, moins d'ani-

maux nuisibles et de froid humide, de l'eau chaude dans les cellules, mais plusieurs centaines de détenus rassemblés, davantage de solitude, moins de relations avec le personnel (lui-même en difficulté dans ces nouveaux établissements), moins de possibilité de s'exprimer.

Avec l'accroissement de la solitude, sont venus aujourd'hui, l'accroissement de la violence, l'augmentation de la pauvreté, l'éloignement des proches et, en définitive, la perspective d'une réinsertion aussi impossible aujourd'hui qu'hier. Restaurer la personne, lui assurer les liens avec ses parents et amis, seconder efficacement les personnes sans ressources, offrir des activités ouvrant des horizons professionnels ou culturels, en même temps que des revenus, préparer efficacement la libération et, pour cela, accroître les liens entre le dedans de la prison et son dehors, voilà les priorités qui se déduisent de la situation actuelle. Mais il faut aussi



des efforts plus structurels : réinventer les plans des prisons modernes, diminuer les effectifs de personnes détenues et accroître ceux des personnels de toute nature, penser autrement la sanction pénale, développer l'aménagement de peines, mieux définir les métiers de l'incarcération.

C'est dans cette mission qu'est engagé le contrôleur général des lieux de privation de liberté, en collaboration confiante avec toutes les associations engagées depuis longtemps sur le terrain.

Jean-Marie Delarue

Actions en milieu carcéral un levier de retour à l'autonomie pour les personnes sous main de justice



■ A la maison centrale de Saint-Maur (36), nos bénévoles forment les personnes condamnées à de longues peines au monitorat de secourisme

Dans la droite ligne de son projet associatif « Humaniser la vie », la Croix-Rouge française intervient au-delà de tout jugement, pour soulager la souffrance des personnes incarcérées et leur offrir des conditions de détention qui respectent la dignité humaine.

L'ambition de l'association ? Favoriser la réinsertion des personnes détenues, dépasser les logiques d'assistanat et de charité pour privilégier l'accompagnement de la personne et la recherche de son autonomie.

La Croix-Rouge française au cœur des prisons

La présence de la Croix-Rouge française dans les établissements pénitentiaires est attestée bien avant la Seconde Guerre mondiale. D'abord sensibilisée à l'incarcération des prisonniers de guerre, en 1870 et en 1914, l'association étend rapidement son action aux personnes détenues de droit commun.

L'année 1945 marque un tournant, grâce au premier accord signé avec l'administration pénitentiaire, qui formalise la création d'un **service d'infirmières Croix-Rouge dans les établissements** (la loi du 18 janvier 1994 y mettra fin).

Dès 1945, l'action des infirmières est progressivement complétée par celle de **visiteurs bénévoles**, soucieux d'apporter un soutien moral aux personnes détenues. Les premiers colis de Noël apportés en prison datent de cette époque.

Depuis 1999, la Croix-Rouge française est liée à la Direction de l'administration pénitentiaire par une charte et une convention de partenariat définissant les principes et objectifs de son intervention en milieu carcéral. Dans ce cadre, elle collabore plus particulièrement avec le **SPIP, Service pénitentiaire d'insertion et de probation** qui assure le suivi des personnes placées sous main de justice, prépare la personne détenue à sa sortie, travaille sur le sens de la peine pour éviter la récidive.

Mais c'est véritablement à partir de 2001 que la Croix-Rouge française se saisit de l'action en faveur des personnes placées sous main de justice, perpétuant ainsi le rôle historique de l'association en milieu carcéral.

Une présence Croix-Rouge dans **75%** des établissements pénitentiaires

300 bénévoles investis dans les actions prison-justice

75 délégations locales impliquées

Tous les établissements pénitentiaires proposant un accès CRED (Croix-Rouge écoute les détenus)

1 000 personnes détenues formées chaque année aux gestes qui sauvent (monitorat, PSC1 et IPS)

400 personnes accueillies chaque année dans le cadre de TIG dans les établissements, les délégations et au siège



Six principaux champs d'action

Pendant longtemps, la préparation de colis de Noël a constitué l'action principale des bénévoles en faveur des personnes placées sous main de justice. Mais ces dernières années, leur champ d'action s'est beaucoup diversifié. Aujourd'hui notre association intervient dans six principaux domaines.

■ Maintenir les liens familiaux

Maintenir les liens familiaux d'une personne détenue, lui permettre de voir ses proches, constituent autant de facteurs essentiels à sa réinsertion. Au-delà du bien-être psychologique que ces échanges procurent, ils permettent aussi **d'envisager un avenir** et un point d'ancrage au moment de la sortie.

En prison, le maintien des liens familiaux peut prendre plusieurs visages : permettre à un parent détenu en situation précaire d'offrir à son enfant un jouet à Noël, organiser un goûter festif et familial en détention, participer à l'accueil des familles en attente de parler, ou encore proposer un service de navette entre la gare et l'établissement pénitentiaire lorsque ce dernier est mal desservi.



■ Chaque année, près de 55 000 personnes sont accueillies par des bénévoles de l'association dans des lieux d'accueil pour familles en attente de parler, comme ici à Ajaccio

LE SERVICE DE NAVETTE



A Alençon, la mise en place d'une navette Croix-Rouge permet à plusieurs familles d'aller voir plus facilement leurs proches incarcérés.

Lucie, 18 ans, rend régulièrement visite à son petit ami : « *S'il n'y avait pas de navette, je devrais prendre le train, le tram et le bus. Cela reviendrait à 20 € aller-retour. Je ne pourrais pas venir tous les mercredis... La navette, c'est plus économique et plus direct... Et puis le temps du trajet, on est avec des gens qui ont la même histoire que nous, on sait qu'ils vont nous comprendre. C'est mon copain qui m'a informée de l'existence de la navette. Depuis que je la prends, ça a tout changé* ».

En 2010, la navette de la délégation d'Alençon a permis à 327 personnes dont 95 enfants d'accéder à la prison.

■ Favoriser les alternatives à l'incarcération et les aménagements de peine

Qu'il s'agisse des alternatives à l'incarcération (TIG ou mesure de réparation pénale) ou des aménagements de peine (libération conditionnelle, place-



■ Donner du sens à la peine des jeunes mineurs : tel est l'enjeu des mesures de réparation pénale effectuées dans les délégations, comme ici à Saint-Omer (62)

ment à l'extérieur...), la Croix-Rouge française défend l'idée que tout ce qui peut permettre d'éviter l'incarcération doit être mis en œuvre afin de faire de la prison non plus la peine automatique mais l'ultime recours. Si elle ne nie pas le bien-fondé de la peine de privation de liberté dans certains cas, l'association est convaincue que **les peines de courte durée ne permettent aucun travail de reconstruction de la personne**. Pire, elles présentent le risque de parachever son processus de marginalisation.

En ce sens, les alternatives à l'incarcération qui permettent d'exécuter une peine au sein d'une association en étant encadré, favorisent indéniablement une meilleure réinsertion. Dans un même souci de lutte contre la récidive, la Croix-Rouge française encourage les aménagements de peine, certaine qu'une **sortie progressive et accompagnée** est préférable à une « sortie sèche », anxiogène et souvent sans perspectives.

■ Développer les actions de préparation à la sortie dès la détention et l'accueil des personnes sortant de détention

La sortie est un moment crucial qui doit se préparer largement en amont, dès l'entrée en détention, mais qui doit également être accompagné et encadré au moment de la libération effective. Dans cette perspective, notre association souhaite multiplier la création de **lieux d'accueil et d'orientation** qui permettront aux personnes ayant accompli leur peine d'être accompagnées dans leurs démarches. Elle encourage également les initiatives visant à préparer la sortie dès l'entrée en détention, comme le service d'un écrivain public ou encore la mise en place d'**ateliers de réinsertion professionnelle**.



■ 85 000 personnes sortent chaque année de prison

Robert,
145 heures de TIG
au siège de la Croix-Rouge française

“ La Croix-Rouge est une grande association, qui intervient dans beaucoup de domaines. Ce TIG m'a permis de mettre en avant mes compétences en informatique. Ici je me sens utile, je ne compte pas mes heures, tout comme l'équipe d'ailleurs, qui m'a accueillie sans me juger. J'aime aider les gens, et j'apprends aussi beaucoup des autres. Depuis la fin de mon TIG, je suis devenu bénévole : je viens deux à trois jours par semaine au siège et j'effectue même des maraudes dans la délégation de mon quartier. ”

■ Proposer des animations socioculturelles en détention

Pour faire de la prison un temps utile, la Croix-Rouge française permet aux personnes détenues de bénéficier d'**activités - ludiques, culturelles ou éducatives** - qui leur procurent une ouverture sur l'extérieur et un enrichissement personnel et qui sont autant d'opportunités de se reconstruire et donc d'éviter la récidive. Parmi les actions menées par les bénévoles de nos délégations au sein des prisons, on trouve par exemple des ateliers de lecture, des jeux de société, des ateliers de revalorisation de soi...



■ Après l'ouverture d'un salon de coiffure, la Croix-Rouge française a inauguré un salon d'esthétique à la maison d'arrêt de Strasbourg (novembre 2010)

■ Former aux premiers secours les personnes détenues et le personnel pénitentiaire



■ La Croix-Rouge française forme chaque année plus de 1 000 personnes détenues aux gestes qui sauvent, comme ici au centre pénitentiaire de Perpignan (66)

La Croix-Rouge française forme chaque année plus de 1 000 personnes détenues aux gestes qui sauvent. Savoir-faire reconnu de notre association, la formation aux premiers secours (IPS, PSC1, monitorat), validée par un **diplôme européen**, constitue une expérience stimulante et valorisante pour les personnes détenues mais aussi pour les personnels surveillants, pour qui elle peut représenter un plus dans l'exercice de leur métier. Durant la formation, les personnes se retrouvent en situation d'aide par rapport à autrui, et non plus dans un rapport de force. Cette **sensibilisation au respect de l'autre** constitue une approche éducative enrichissante en détention.

■ Lutter contre la précarité en détention

On ne le sait pas forcément, mais en prison, tout s'achète. Les établissements pénitentiaires offrent un confort sommaire. De ce fait, il appartient aux personnes détenues d'acheter tout ce qui est nécessaire à leur vie quotidienne, de leurs produits d'hygiène au renouvellement de leurs vêtements en

passant par le lavage de leur linge. Aujourd'hui **35 % de la population carcérale vit en situation précaire**, c'est-à-dire avec moins de 50€ pour vivre par mois. Parce que cette précarité est un facteur aggravant de la fragilité en prison, la Croix-Rouge française accompagne les personnes

détenues, notamment en leur fournissant **une aide financière ou matérielle ponctuelle** (vêtements, kits de correspondance...) ou en leur préparant des colis au moment de Noël, une période souvent délicate à vivre pour elles.

CROIX-ROUGE ÉCOUTE LES DÉTENUS (CRED)

Faire entrer la parole dans les prisons

L'enfermement est souvent anxiogène et engendre un état de mal-être qui nécessite de pouvoir parler de ses angoisses et de ses problèmes. Le dispositif « Croix-Rouge écoute les détenus »*, mis en place en 2000, répond à l'implication de notre association dans la **prévention primaire du suicide**. Cette ligne spécifique, anonyme, confidentielle et gratuite, fait suite à la signature d'une convention avec le ministère de la Justice. Elle permet de participer à la lutte contre l'isolement et la détresse morale liés à l'incarcération, de prévenir les tentatives de suicide, de concourir à la réduction des conflits. Véritable bouffée d'air pour les détenus, ce service est, pour beaucoup d'entre eux, leur seul lien avec l'extérieur. Des bénévoles spécialement formés à l'écoute téléphonique apportent à ces personnes, autant que possible, le réconfort dont elles ont besoin.

En 2010, près de 39 000 appels ont ainsi été recensés et 44 600 personnes détenues ont eu accès à cette ligne.

*Ligne ouverte de 10h à 18h30 en semaine, de 14h à 18h le samedi, fermée le dimanche.



300 bénévoles engagés auprès des personnes placées sous main de justice



■ Érika, intervenante Croix-Rouge dans le quartier des femmes de la maison d'arrêt de Perpignan

Au sein de notre association, plus de 300 bénévoles s'impliquent quotidiennement auprès des personnes placées sous main de justice.

A travers leur engagement, ils mènent une action humanitaire durable, soucieux de redonner à ces hommes et ces femmes privés de liberté les conditions d'une existence digne et la possibilité de reconstruire un avenir en toute autonomie.

Des bénévoles formés tout au long de leur parcours

Parce que l'univers carcéral est un univers complexe qui nécessite des connaissances avant de pouvoir y pénétrer, nos bénévoles se forment régulièrement afin d'échanger sur leur expérience mais aussi d'harmoniser les pratiques de la Croix-Rouge française dans l'ensemble des prisons françaises.

En vue d'acquérir les connaissances de base, ils suivent d'abord une for-

mation initiale de deux jours. Son objectif est de permettre aux nouveaux bénévoles de mener des actions de qualité, en connaissant les règles et usages du milieu carcéral. En parallèle, ils sont aussi encouragés à suivre une formation continue, qui s'articule autour de deux journées, la Journée nationale prison-justice et la Journée thématique.



■ A l'horizon 2015, la Croix-Rouge française souhaite disposer d'un référent prison-justice dans chaque établissement pénitentiaire

Agnès,
référent prison-justice
à la délégation locale de Vienne

“ La Croix-Rouge française a toujours fait partie de ma vie, du fonctionnement familial puisque mes parents s'y investissaient beaucoup. Mon père était déjà bénévole au sein de la prison de Saint-Quentin Fallavier, c'est donc tout naturellement que je me suis engagée sur cette thématique. En tout, nous sommes sept bénévoles et assurons des missions variées : formation aux gestes qui sauvent mais aussi organisation de colis et goûters de Noël qui permettent aux personnes détenues de discuter, de retrouver un lien avec l'extérieur et de voir que l'on s'intéresse à elles, ce qui les touche beaucoup... Pendant la période des fêtes, nous permettons aussi à des pères incarcérés d'offrir un jouet à leur enfant en montant, le temps d'une journée, un petit magasin de jouets dans la prison. C'est une façon unique de travailler en France. Grâce à ça, on les replace en situation de père et il est toujours très émouvant de voir ces papas choisir avec soin la peluche qu'ils vont offrir... Il arrive aussi parfois que ce cadeau leur permette de renouer des liens familiaux. Je repense en particulier à un homme incarcéré pour avoir battu sa femme. Il était père de deux petites filles qu'il ne voyait plus. Les jouets qu'il a fait envoyer chez lui pour ses enfants ont été l'occasion de renouer le contact avec sa femme qui est ensuite venue lui rendre visite au parloir avec ses deux filles. Je suis devenue bénévole parce que j'aime rendre service ; être utile est vraiment une satisfaction personnelle. Et avoir pu contribuer à rassembler une famille, c'est vraiment très gratifiant pour moi... ”



Paroles de
**personnes
détenues**

Personnes ayant suivi une formation PSC1

“ C’est bien le seul diplôme que j’aurai de ma vie ! ”

Philippe, 44 ans

“ Avec ce diplôme, c’est qu’on me reconnaît capable d’aider quelqu’un... ”

Anthony, 32 ans

“ J’apprends des choses, je pourrai mieux m’occuper de mes enfants. ”

David, 34 ans

Personnes à qui il a été donné la possibilité d’offrir un cadeau à leur enfant à Noël

“ Voilà six ans que je suis incarcéré ; c’est la première fois que je pourrai offrir un cadeau de Noël à mon fils. ”

Un grand merci à la Croix-Rouge française ! ”

Julien, 37 ans

“ Merci à la Croix-Rouge française de penser aux autres... ”

Jean-Luc, 26 ans

Personnes pour qui il a été possible de partager un déjeuner en détention avec leur famille

“ C’est la première fois que je mange avec ma femme. ”

Jacques, 44 ans

“ Depuis six ans, je n’avais pas mangé avec mes enfants... ”

Ahmed, 38 ans

AJACCIO

Lieu d’accueil des familles en attente de parloir



A Ajaccio, le lieu d’accueil pour familles en attente de parloir situé juste en face de la maison d’arrêt, a ouvert ses portes en 2002. La structure, animée par huit bénévoles réguliers, accueille quatre jours par semaine les familles qui viennent rendre visite à leurs proches.

Ce lieu leur permet de se détendre et d’échanger avec d’autres personnes qui sont dans la même situation, autour d’un café. Certaines mères qui ne souhaitent pas amener leurs enfants en prison les confient

souvent aux bénévoles pour que ces derniers les gardent pendant la durée du parloir. Et le bouche-à-oreille fonctionne : en 2010, ce sont ainsi 1 560 familles dont 200 enfants qui ont été accueillis ici.

Le local vient tout juste de faire peau neuve pour être encore plus attrayant. En plus des boissons et biscuits distribués, les mères et leurs enfants bénéficient désormais d’un espace de jeux avec des livres et une télévision.

Ici les proches des personnes détenues viennent chercher du réconfort. **C’est pourquoi l’écoute est primordiale** dans la mission des bénévoles qui souhaitent pour l’avenir ne plus se limiter à l’accueil mais également aider les personnes détenues à se préparer à la sortie, en organisant par exemple un atelier d’aide à la recherche professionnelle ou en créant un lieu d’accueil pour les sortants de prison.

